

Besoin de bouger ?



Permanence Sport Santé

OUVERT À TOUS



Espace Aqualudique du Pays de Mortagne
1 avenue du Chaintreau
85290 Mortagne-sur-Sèvre

Pays de
Mortagne 

Permanence Sport Santé

Vous souhaitez reprendre ou débuter une activité physique et/ou sportive pour prendre soin de votre santé ?

La permanence Sport Santé du Pays de Mortagne est ouverte :

- Aux personnes en bonne santé qui souhaitent débuter ou reprendre une activité physique.
- Aux personnes en situation de handicap.
- Aux personnes atteintes d'une maladie chronique ou en affection de longue durée.

En fonction de vos besoins et capacités, nous vous proposons un accompagnement vers une activité physique sécurisée.



Comment ça marche ?

ÉTAPE 1

Je prends rendez-vous avec l'éducatrice en Activités Physiques Adaptées de la permanence Sport Santé.

À noter : je peux venir à la Permanence Sport Santé avec ou sans recommandation médicale.



ÉTAPE 2

GRATUIT POUR VOUS

Bilan pris en charge par la Communauté de Communes

Je réalise un bilan de condition physique avec l'éducatrice en Activités Physiques Adaptées. C'est le moment de l'état des lieux. En fonction de mes capacités et de mes envies, elle me proposera un parcours personnalisé.

ÉTAPE 3

CONSEILS PERSONNALISÉS

1. Je suis en capacité d'intégrer une association sportive locale.
- OU**
2. J'ai besoin de séances d'Activités Physiques Adaptées à mes capacités, appelées aussi séances passerelles.



SÉANCES PASSERELLES INDIVIDUELLES : 35 €

SÉANCES PASSERELLES SEMI-COLLECTIVES : 20 €

À noter : Ces séances sont à ma charge, elles peuvent être prises en charge par ma mutuelle sous conditions. Renseignement auprès de l'éducatrice en Activités Physiques Adaptées.



Prendre rendez-vous

07 63 48 84 82

Permanence Sport Santé du Pays de Mortagne

**Espace Aqualudique du Pays de Mortagne
Bureau de permanence**

**1 avenue du Chaintreau
85290 Mortagne-sur-Sèvre**

Renseignements possible par téléphone au 07 63 48 84 82
ou par mail pluss@paysdemortagne.fr

Prise de rendez-vous possible uniquement par téléphone.

La mise en place de la permanence Sport Santé s'inscrit
dans le cadre du PLUSS (Plan Local Unique Santé et Social)
du Pays de Mortagne